



Doc. 15797
21 juin 2023

Les conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Amendement¹ n° 8

Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18.7, insérer le paragraphe suivant:

«se félicite de l'adoption de la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux et invite instamment les États membres du Conseil de l'Europe à la ratifier dès que possible pour que justice soit rendue aux victimes de ces crimes ;»

Déposé par:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC

1. 2023 - Troisième partie de session

